

Le magazine #184 - Mai/Juin 2021

mondépartement 04

GR®69 LA ROUTO
LA RENCONTRE DE LA
RANDONNÉE ET DU
PASTORALISME

SARE
ACCOMPAGNER
LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE

DOSSIER

L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE
UNE AIDE À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE



3

**Élections
régionales et
départementales**

4

**Retour
en images**

6

Dossier

**L'accompagnement
à domicile**

10

Énergie

**SARE : accompagner la
rénovation énergétique**

11

Commémoration

**Bicentenaire de la mort
de Napoléon 1^{er}**



12

Patrimoine

**GR°69
La Roulo**

13

Portrait

**Yann Dedonder
Archéologue au SDA**

14

Voirie

**Point sur les chantiers
en cours**

15

**Le billet de
l'AD04**

**2021 : un nouveau plan
de relance pour le tourisme**

19

**Histoires
d'archives**

**Un réchauffement
climatique en 1925 ?**

22

**Sports
Nature**

**Tourisme équestre : un
diagnostic pour remettre
la filière en selle**

23

À lire

**La recette
de l'UPC**

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable et téléchargeable sur :
www.mondepartement04.fr
Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/departement04

Directeur de la publication : René Massette
Responsable des publications : Xavier Delcroix
xavier.delcroix@le04.fr
Chargé de la publication : Florian Paret
Photographies : Frédéric Exubis
Textes : Florian Paret - florian.paret@le04.fr

Réalisation : Autrement Dit Communication - G. Lecerf -
Sisteron - 04 92 33 15 33

Impression : Imprimerie Zimmermann
BP 45 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex - 04 93 22 58 16

Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution
Crédits photos: P1 Shutterstock, P2 J. Guo, Sunmade.fr-AD04,
P3 Shutterstock, P4-5 X. Delcroix, DRIT 04, P6-10 Shutterstock,
P11 Shutterstock, Archives départementales, P12 D. Bernard,
Maison de la Transhumance, P13 F. Exubis, F. Paret, P14 CD04,
Shutterstock, P15 AD04, P16 Archives départementales, P18 AD04,
P19 X. Delcroix, P20 CD04.

ISSN : 2430-4018 • Tirage : 72 000 ex.



Certifié PEFC. Ce produit est issu
de forêts gérées durablement et
de sources contrôlées.
pefc-france.org

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT



Élections régionales et départementales

Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales. Voter est un acte citoyen qui permet de choisir les élus qui représenteront un territoire et porteront des projets pour la durée de la mandature.



Élections régionales

La Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur est composée de six départements : les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse. Le Conseil régional compte 123 conseillers élus pour six ans au scrutin proportionnel à deux tours. En raison de leur démographie, **les Alpes de Haute-Provence sont représentées par quatre élus**. Les principales compétences de la Région sont les transports, les lycées, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, l'environnement et le développement économique.



Élections départementales

Le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence est constitué de **30 conseillères et conseillers élus pour six ans au scrutin binominal majoritaire à deux tours**, soit 15 binômes femme-homme représentant les 15 cantons bas-alpins : Barcelonnette, Castellane, Manosque 1, 2 et 3, Oraison, Château-Arnoux-Saint-Auban, Digne-les-Bains 1 et 2, Reillanne, Riez, Seyne-les-Alpes, Forcalquier, Sisteron et Valensole.

Les trois « grandes » compétences du Département sont les solidarités, les collèges et les routes. Cependant, la collectivité se mobilise dans de nombreux autres domaines dont les compétences sont partagées avec d'autres collectivités, tels que, notamment, la culture, le sport, le tourisme, le patrimoine, l'environnement, l'agriculture...

ÉLECTIONS



Comment voter ?

Pour voter, il est essentiel d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Si vous avez déménagé depuis le précédent scrutin, quelques démarches sont nécessaires :

- Si vous résidez toujours dans la même commune, il faut signaler votre changement d'adresse en ligne, par courrier ou en personne dans votre mairie.
- Si vous avez changé de commune, il faut vous inscrire sur les listes électorales : cela peut également se faire en ligne, par courrier ou en personne.

Chaque Français qui devient majeur est automatiquement inscrit sur les listes à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen lors de ses 16 ans. Si cela n'a pas été fait, le jeune majeur doit s'inscrire dans sa mairie. Afin de pouvoir voter, l'inscription doit être faite au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour des élections.

Procuration

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. Pour ce faire, il doit se rendre en personne dans un commissariat, une gendarmerie ou dans le tribunal dont dépend son domicile ou son lieu de travail. Toutefois, il est désormais possible de déposer une demande de procuration en ligne sur **www.maprocuration.gouv.fr** afin de gagner du temps lors du passage au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal.

Une procuration ne peut être donnée qu'à un électeur inscrit dans la même commune.

À noter : pour ces scrutins, les électeurs pourront, à titre exceptionnel, disposer de deux procurations.



©Xavier Delcroix

Gel : une aide de 200 000 € **POUR SOUTENIR LES AGRICULTEURS** **SINISTRÉS**

Le 9 avril, le président du Conseil départemental s'est rendu à La Motte-du-Caire avec la préfète et une délégation d'élus pour constater les dégâts dus à l'épisode de gel survenu durant la nuit du 7 au 8 avril. Cette forte baisse de température [jusqu'à - 7°C dans le nord sisteronais] concerne l'ensemble du département et a provoqué d'importants dégâts dans les vergers, les champs de céréales et les vignes. S'il est encore tôt pour dresser un état des lieux précis des dommages occasionnés, il semble déjà que les pertes seront considérables. L'État et la Région ont annoncé leur volonté de mettre en œuvre un plan de soutien pour venir en aide aux exploitants sinistrés. Le Département a également engagé une collaboration technique avec les services de la Région pour déterminer les critères de leurs interventions respectives et a proposé de débloquer une subvention de 200 000 € pour faire face à la situation.

Inauguration du nœud de **RACCORDEMENT OPTIQUE DES MÉES**

Le 17 février a eu lieu l'inauguration du nœud de raccordement optique (NRO) des Mées. Ce nouvel équipement installé par SFR FTTH – en charge du déploiement de la fibre optique dans les Alpes de Haute-Provence – va permettre de raccorder au réseau près de 4800 logements et locaux professionnels situés sur les communes des Mées, Peyruis et Ganagobie. Étaient notamment présents pour l'occasion Jean-Yves Roux, sénateur, René Massette, président du Conseil départemental, Patricia Granet-Brunello, présidente de Provence Alpes Agglomération, Gérard Paul, maire des Mées, ainsi qu'Isabelle Simon, déléguée régionale Méditerranée Altice France-SFR, et Laurent Ducret, responsable des relations avec les collectivités locales chez SFR FTTH.

Pour plus d'informations sur le raccordement de la fibre optique dans les Alpes de Haute-Provence, vous pouvez consulter le numéro 183 de ce magazine sur www.mondepartement04.fr



©Xavier Delcroix

Lancement des travaux **À SALAGON**

Le 31 mars, René Massette, président du Conseil départemental, s'est rendu à Salagon (Mane) pour inaugurer le nouveau champ de lavande et de lavandin récemment planté à l'entrée du musée et donner le coup d'envoi des travaux sur ce site emblématique de notre département. Ce chantier consistera notamment à aménager un cheminement pour les personnes à mobilité réduite dans les jardins et à rénover les salles d'exposition du musée (création d'une nouvelle entrée, installation d'un ascenseur, mise en place d'un éclairage muséographique, sécurisation des œuvres et remplacement des menuiseries). Ces travaux sont estimés à 1 M€ et seront financés par la Région à hauteur de 450 000 € et par le Département à hauteur de 550 000 €.



©Xavier Delcroix

Assemblée DÉPARTEMENTALE

Le 26 mars, les conseillers départementaux se sont réunis à l'Hôtel du Département (Digne-les-Bains) pour participer à la dernière Assemblée avant les élections des 20 et 27 juin prochains. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour, notamment :

- l'attribution du contrat de concession pour la rénovation, la gestion, l'entretien et la maintenance d'un parc immobilier de vingt casernes de gendarmerie ;
- le contrat d'Avenir État-Région 2021-2027 ;
- le pacte territorial de l'insertion et la candidature du Département à l'Appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un service public de l'insertion et de l'emploi sur le territoire ;
- le déploiement du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (Sare) 2021-2023 et la convention avec le CLER pour la mise en place d'un Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime) (plus d'informations page 10).

L'ensemble des délibérations de l'Assemblée est consultable sur www.mondepartement04.fr



©Xavier Delcroix

Signature des conventions

« PETITES VILLES DE DEMAIN »

Le 8 avril dernier a eu lieu à Sisteron la signature de la convention « petites villes de demain ». Celle-ci marque l'engagement de la commune de Sisteron dans ce nouveau programme initié par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Cette commune fait partie des mille villes sélectionnées par l'État pour bénéficier de l'enveloppe de 3 milliards d'euros qui sera débloquée sur la période 2020-2026. En tout, onze « petites villes » du département sont concernées par ce dispositif. L'objectif est de renforcer l'attractivité des centres-villes, notamment en améliorant le cadre de vie et l'habitat, en développant des services et des activités et en valorisant le patrimoine. Étaient notamment présents pour l'occasion Violaine Démaret, préfète, Christophe Castaner, député, Jean-Yves Roux, sénateur, René Massette, président du Conseil départemental, Daniel Spagnou, président de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch, et Richard Curnier, directeur régional de la Banque des Territoires.



©Xavier Delcroix

RD908 : éboulement entre UVERNET-FOURS ET LE COL D'ALLOS

Le vendredi 16 avril, un important éboulement s'est produit sur la RD908, entre Uvernet-Fours et le col d'Allos, à hauteur des Agneliers. La zone de départ de cet éboulement, située à plus de 150 m au-dessus de la route, a libéré environ 3000 m³ de roche sur la chaussée. D'après les premières constatations, de nombreux travaux devront être effectués pour rétablir la circulation sur cet axe routier. Plusieurs semaines de chantier sont à prévoir. René Massette, président du Conseil départemental, s'est rendu sur site le 23 avril pour discuter avec les experts des travaux à réaliser : purge, évacuation des matériaux éboulés, réfection des murs de soutènement et reconstruction de la route.



©DRRT04



CHIFFRES CLÉS

En 2019 :

- **2594** visites à domicile réalisées auprès des personnes âgées et des personnes handicapées par l'équipe médico-sociale du Département.
- **1037** mineurs et jeunes majeurs accompagnés par des travailleurs sociaux dans le cadre des mesures d'aide éducative à domicile et des mesures judiciaires, soit **633** familles.

L'accompagnement à domicile

Une aide à toutes les étapes de la vie

La mise en œuvre des politiques de solidarité est l'une des principales missions du Département. Engagés dans une véritable démarche humaine auprès du public et dans une logique d'écoute bienveillante et dénuée de jugement, les travailleurs sociaux des centres médico-sociaux (CMS) sont au cœur de cet engagement quotidien. L'accompagnement à domicile, notamment, leur permet d'aller au-devant des problèmes que peuvent rencontrer les Bas-Alpins à toutes les étapes de la vie.

Périnatalité, enfance et famille

Le Département a toujours accordé une attention particulière aux enfants, de la naissance à la majorité. La Protection Maternelle et Infantile (PMI) joue ainsi un rôle fondamental dans l'accompagnement des jeunes parents et de leurs nourrissons. **En effet, des sages-femmes se déplacent souvent au domicile des futures mamans pour assurer le suivi de grossesse et les accompagner après l'accouchement.** Des infirmières peuvent aussi intervenir pour les aider à préparer l'arrivée du bébé, assurer son suivi vaccinal, ou encore donner des conseils sur l'alimentation ou le sommeil. Le service social joue également un rôle majeur en accompagnant les parents en difficulté et en évaluant les informations préoccupantes quant aux conditions de vie des enfants.

De nombreuses associations partenaires interviennent par ailleurs auprès du public sur demande du Département, de la CAF ou du juge des enfants. Ainsi, certaines familles sont suivies par des éducateurs de l'ADSEA (Association départementale pour la sauvegarde de

l'enfance à l'adulte) ou des travailleuses en intervention sociale et familiale de l'ADMR Avenir Familles 04.

Une aide au quotidien

Régulièrement, des assistantes sociales du service social polyvalent se mobilisent pour aider des personnes en difficulté ou s'assurer que tous leurs droits sont ouverts. **Durant le premier confinement, leur aide indispensable a permis à de nombreux Bas-Alpins d'accéder à une aide alimentaire ou de rompre leur isolement.** Les conseillères en économie sociale et familiale du Département et de l'association Logiah se déplacent également à domicile pour aider les personnes à trier leurs documents et à organiser leur budget.

Personnes âgées ou en situation de handicap

Les personnes âgées ou en situation de handicap sont également concernées par l'accompagnement à domicile. En effet, des infirmières et des assistantes sociales du Département se déplacent souvent pour évaluer les demandes



©Shutterstock

d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de prestation de compensation du handicap (PCH), mais aussi pour **cerner les besoins de ces personnes en termes de portages de repas, de courses, de ménage, d'adaptation du logement...** Une fois ces besoins évalués, des associations comme Logiah ou l'ADMR peuvent intervenir pour apporter une aide humaine ou technique aux personnes.

Afin d'en savoir davantage sur les différents métiers de l'accompagnement à domicile, nous avons rencontré des professionnels du Département et des associations partenaires qui nous ont offert leurs témoignages.

Valérie Cerato

Assistante sociale au service social polyvalent du CMS de Saint-André-les-Alpes

« La mission principale du service social polyvalent est d'accompagner toute personne exprimant une demande d'aide. On accompagne tous les publics, du plus jeune au plus âgé. Notre travail est d'évaluer les besoins des personnes, qu'il s'agisse de mesures éducatives, de demandes de placement d'un enfant, de conseils sur le budget, d'aide-ménagère, de soins infirmiers... Ensuite, nous constituons le dossier de demande d'aide et ce sont les chefs de service ou de zone qui les valident. Quelquefois, l'évaluation suffit à mettre des mots sur ce qui ne va pas et à remobiliser les personnes.

« En règle générale, l'accompagnement à domicile est travaillé avec les gens : **une aide ne fonctionne que s'il y a collaboration.** On peut être amenés à intervenir chez les personnes soit parce qu'elles ne peuvent pas se déplacer, soit parce que ça présente un intérêt pour nous de voir comment elles vivent et s'organisent au quotidien. Cela peut nous apporter un réel éclairage sur la façon dont on peut les aider, d'autant que les personnes sont généralement plus à l'aise chez elles que dans un bureau pour discuter. **L'accompagnement à domicile est un outil, pas une fin en soi.** »

« En tant qu'assistantes sociales polyvalentes, on est à la fois le premier et le dernier maillon des mesures d'accompagnement. Dès qu'une aide est mise en place, on peut se mettre un peu en retrait, mais on reste un fil conducteur. »

Retrouvez les coordonnées du CMS le plus proche de chez vous sur www.mondepartement04.fr



©Shutterstock

©Shutterstock

Pascal Fortin et Maud Leitz

Chef du service éducatif en milieu ouvert et éducatrice spécialisée à l'ADSEA 04

Pascal Fortin : « L'ADSEA gère le service éducatif en milieu ouvert (SEMO secteur nord), qui met en œuvre deux types de mesures de protection de l'enfance : les mesures judiciaires et les mesures administratives. Ces dernières, également appelées aides éducatives à domicile (AED), sont demandées par les parents au Département quand ils rencontrent des difficultés avec leurs enfants. Parfois, cette mesure leur est proposée après qu'une assistante sociale a évalué une information préoccupante. **Les parents sont vraiment au centre du dispositif; on ne peut rien faire sans leur accord et on ne se substitue pas à leur autorité.** Nos éducateurs interviennent en amont de l'ASE pour essayer de réduire les risques pour l'enfant, mais parfois aussi en aval, après un placement, parce que les parents ont encore besoin de soutien, mais aussi pour simplement accompagner des parents dans leurs fonctions parentales. »

Maud Leitz : « L'un des premiers buts des éducateurs spécialisés est de rencontrer la famille, de gagner sa confiance et son adhésion. L'idée, c'est d'être à côté d'eux pour élaborer ensemble des objectifs de travail. Concrètement, quand on intervient à domicile, on échange avec les enfants et les parents, parfois avec un seul membre de la famille s'il faut aborder quelque chose en particulier. On peut aussi être amenés à participer à des activités ou à en proposer; le jeu, notamment, est un super support pour nous. **On est là pour offrir à l'enfant un espace de confiance et d'expression, pour créer des situations qui provoquent ou accompagnent le changement.** »

ADSEA 04 • 8 avenue Demontzey, 04000 Digne-les-Bains
www.adsea04.fr • siege@adsea04.fr • 04 92 36 71 71



©Shutterstock



Delphine Liard

Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) pour Logiah 04

« Le travail des CESF est d'accompagner des familles ou des personnes seules pour les rendre autonomes dans leur gestion budgétaire et administrative. Ces accompagnements peuvent durer de 3 mois à 4 ans. On intervient principalement à domicile, car beaucoup de personnes dans notre département rencontrent des problèmes de mobilité. De plus, quand on aide des gens à gérer leur budget, on touche à leur vie privée; le fait de nous recevoir chez eux leur permet d'être sereins et de se confier plus facilement.

« Souvent, le premier rendez-vous se fait dans nos bureaux au sein des centres médico-sociaux du Département. Ce rendez-vous sert à établir un plan d'action pour les mois à venir. Lors de nos visites à domicile, on pose ensemble leur budget, on regarde leurs charges pour identifier celles qui pourraient être réduites, mais aussi leurs dettes et leurs crédits pour essayer de les résorber. On s'assure également que tous leurs droits sont ouverts et on les accompagne dans la réalisation de leurs démarches administratives. Il s'agit d'un véritable travail en collaboration avec l'usager.

« Notre objectif est que ces personnes retrouvent confiance en elles, en leur gestion, et puissent ensuite se débrouiller seules. »

Logiah 04 • Montée des Adrechs, 04100 Manosque
www.logiah.com • siege@logiah.com • 04 92 71 02 34

Agnès Baron

Travailleuse en intervention sociale et familiale (TISF) pour l'ADMR Avenir Familles 04

« En tant que TISF, nous intervenons à la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Protection Maternelle et Infantile, de la CAF ou des assistantes sociales. La demande peut également venir des familles, mais celles qui n'ont pas de suivi social ne savent pas nécessairement qu'elles peuvent faire appel à nous.

« La relation parent/enfant est au cœur de notre travail. Notre but est d'aider les parents à s'organiser pour retrouver leur autonomie. On intervient donc à domicile, auprès des familles avec des enfants pour les accompagner à travers tous les aspects de la vie quotidienne. Cela peut aller de l'entretien du logement au pliage du linge, en passant par les lessives, la préparation des repas... On est également amenées à véhiculer les personnes, à les conduire aux rendez-vous médicaux ou avec les professeurs, à faire du soutien scolaire...

On fait aussi du soutien à la parentalité : **on aide les parents à instaurer dans leur foyer un cadre et des rythmes de vie, à recréer du lien avec leurs enfants en les impliquant dans de petites tâches, comme mettre la table.**

« Pour avancer, il faut vraiment établir une relation de confiance, parce qu'on rentre dans l'intimité des familles. Pour faire ce métier, il faut savoir s'adapter, ne pas juger, être très organisée, observatrice, calme, patiente et discrète. C'est un travail qui n'est pas très connu et pas très valorisé, mais qui est essentiel. »

ADMR Avenir Familles 04 • 4 avenue Demontzey, 04000 Digne-les-Bains • fsarlin@admr04.org • 04 92 34 58 99

« Pour avancer, il faut vraiment établir une relation de confiance, parce qu'on rentre dans l'intimité des familles. »



Accompagner la rénovation énergétique

Depuis le 1^{er} avril, le Département s'est engagé dans le déploiement d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE). En effet, 53 % des logements du département sont classés E, F ou G et sont très énergivores. La rénovation de ces habitats est donc un enjeu majeur pour lutter contre la précarité énergétique et favoriser un mode de vie plus durable.

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

D'après l'ADEME (l'agence de la transition écologique), « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». **Cela concerne tout ménage consacrant au moins 10 % de ses revenus aux dépenses d'énergie.**

Le Slime, un premier pas contre la précarité énergétique

Si le Département s'est récemment engagé dans le Sare, il coordonne depuis plusieurs années des actions pour lutter contre la précarité énergétique. Depuis le 1^{er} janvier 2021, il finance une nouvelle action : **le service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime)**. Ce dispositif est mis en œuvre

par Énergétique 04. Des diagnostics sont effectués dans les logements des personnes en difficulté signalées par des travailleurs sociaux.

Les personnes conseillées peuvent profiter de la réalisation de petits travaux pour améliorer leur situation (installation d'un mousseur, de rideaux thermiques, d'ampoules LED...). En second lieu, le Slime a pour but de conseiller les personnes pour les aider à sortir durablement de la précarité. En 2021, l'objectif du Slime est d'accompagner 76 foyers bas-alpins. Ce programme est financé à hauteur de 65000 € par le Département et de 22140 € par la Caf ; il est doté d'un fonds petits travaux de 30 000 €.

Le Sare, l'accompagnement pour tous

À l'inverse du Slime, réservé aux personnes en situation de précarité, **le SARE informe, conseille et accompagne gratuitement quiconque souhaite réaliser des travaux de rénovation énergétique**. Les conseillers en réno-

vation énergétique FAIRE, financés par le SARE, peuvent notamment orienter les bénéficiaires vers les aides les plus adaptées à leur situation, les assister dans leurs demandes de financements, effectuer un diagnostic des travaux à réaliser et offrir des conseils techniques.

Ce programme est financé à 50 % par la Région (120000 €), le Département (100000 €) et les intercommunalités (185000 €) et à 50 % par le secteur privé (Esso, Armorine et Distrine). **Il est coordonné par le Département et mis en œuvre par le Parc naturel régional du Luberon et l'association ALTE**. Toute personne intéressée par ces services peut prendre contact avec l'ALTE par internet, par téléphone ou lors d'un rendez-vous lors des permanences qui seront organisées dans les territoires à partir de juin. Les architectes-conseillers du Parc du Luberon peuvent être rencontrés lors des permanences organisées sur son territoire dès à présent : il suffit de contacter la mairie du lieu de l'habitation.

Pour aller plus loin :
www.faire.gouv.fr
www.alte-provence.org/contact
www.parcduluberon.fr
Tél. 0 808 800 700 (appel gratuit)

1 Le parc intervient uniquement pour les secteurs Durance Luberon Verdon Agglomération, Haute-Provence Pays de Banon et Pays de Forcalquier Montagne de Lure. ALTE (Agence locale de la transition énergétique) intervient dans l'ensemble du Département.

Bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}

Le 5 mai, la France commémorera le bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}... une bonne occasion pour revenir sur cet événement historique et sur le passage remarqué de l'Empereur dans notre département en 1815, dont l'actuelle « route Napoléon » suit l'itinéraire.

La traversée des Basses-Alpes

Début 1815, le souvenir des dernières années est encore douloureux pour les royalistes, mais désormais, Louis XVIII règne ! Cependant, leur joie est de courte durée. **Exilé sur l'île d'Elbe, Napoléon I^{er} entend bien reprendre le pouvoir.**

En effet, le 1^{er} mars, celui-ci débarque à Golfe-Juan. Accompagné d'environ 1100 soldats, il emprunte dès le lendemain la route du Dauphiné, renonçant à suivre la vallée du Rhône, trop royaliste.

Le 3 mars, aux alentours de midi, il est accueilli à Castellane par les vivats de la population. Un repas lui est servi à l'hôtel de la sous-préfecture, où on l'avertit du caractère périlleux de la route enneigée. L'Empereur ne se décourage pas et réquisitionne des mules de bât pour le transport des vivres et des munitions. Vers 20 h, il fait son entrée à Barrême. Le souper lui est servi dans la maison du juge de paix Tartanson où il passe la nuit. Le lendemain, Napoléon atteint Dignes-Bains, mais il ne s'y attarde que le temps d'un repas à l'hôtel du Petit-Paris.

En fin de journée, il fait étape au château de Malijai, d'où il attend des nouvelles de la Citadelle de Sisteron, obstacle potentiel à ses ambitions. Toutefois, vers minuit, son avant-garde atteint la forteresse et en prend possession.

Ainsi, le 5 mars, Napoléon I^{er} parvient sans difficulté à Sisteron. Le soir même, il dormira à Gap et, deux jours plus tard, à Grenoble. La traversée des Basses-Alpes s'est déroulée sans encombre, un bon présage... **En 1932, son itinéraire sera baptisé « route Napoléon ».**

La mort de l'Empereur

Durant la nuit du 4 au 5 mai 1821, le souvenir de ces jours glorieux s'estompe. Exilé sur l'île de Sainte-Hélène, celui qui fut Empereur agonise, à peine conscient. Dès l'aube, ses proches se réunissent à son chevet ; cette journée sera sa dernière. À 17 h 49, terrassé par la maladie, Napoléon I^{er} rend, selon Chateaubriand, **« le plus puissant souffle de vie qui eut jamais agité l'âme humaine ».** Un grand homme est mort, et même ses plus farouches adversaires le reconnaissent, à l'instar de sir Hudson Lowe, gouverneur de Sainte-Hélène et geôlier de Napoléon, qui déclare :

« C'était le plus grand ennemi de l'Angleterre et le mien aussi ; mais je lui pardonne tout. À la mort d'un si grand homme, on ne doit éprouver qu'une profonde douleur et de profonds regrets. »

D'abord inhumé à Sainte-Hélène, le corps de Napoléon est rapatrié en France en 1840 et repose depuis lors à Paris, aux Invalides.

Pour en savoir davantage,

rendez-vous sur www.archives04.fr pour consulter l'ouvrage *Napoléon et sa traversée des Basses-Alpes*, publié par les Archives départementales, et sur www.route-napoleon.com Retrouvez la randonnée équestre « la route Napoléon à cheval » sur www.rando-alpes-haute-provence.fr



© Shutterstock



Le « GR[®] 69 La Routo » ou la rencontre de la randonnée et du pastoralisme

Après plusieurs années de préfiguration, ce sentier de grande randonnée agritouristique porté par la Maison de la Transhumance, le Département des Alpes de Haute-Provence et la Fédération française de randonnée pédestre voit enfin le jour grâce à des financements européens issus du programme Interreg ALCOTRA (PITEM MITO).

Labellisé GR[®]69 La Routo en juin 2020, son premier jalon a été posé et inauguré dans le vallon du Laverq le 25 septembre dernier.

L'itinéraire débute à Arles, traverse les Alpes de Haute-Provence d'ouest en est sur 240 km de Gréoux-les-Bains au col de Larche, puis se poursuit jusqu'à Borgo San Dalmasso, dans la vallée italienne de la Stura. Les anciens racontent qu'à la fin du printemps, les bergers et leurs troupeaux quittaient les plaines de Crau et de Camargue pour « Far La Routo », gagner les alpages à la recherche de l'herbe nouvelle. **L'itinéraire emprunte les anciennes drailles et carraires, ces chemins pierreux qui leur étaient entièrement réservés.**

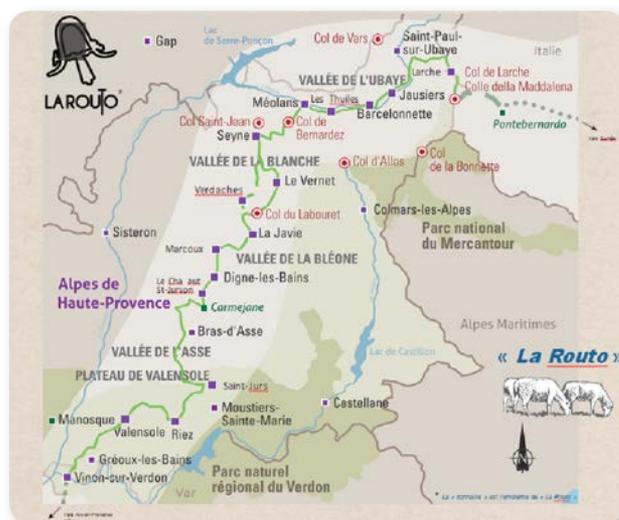
Le Département a entrepris le balisage et la signalétique du GR[®], ainsi que des travaux de confortement. Des pupitres d'interprétation et des panneaux d'information seront prochainement installés aux principales étapes (Valensole, Digne-les-Bains, Barcelonnette et Seyne-les-Alpes) pour informer les nombreux randonneurs qui feront la Route sur les pas des bergers et des troupeaux transhumants.

La partie bas-alpine du GR[®]69 La Routo sera inaugurée le 1^{er} octobre prochain à Gréoux-les-Bains¹, dans le prolongement des Assises nationales des randonnées et activités de pleine nature qui s'y tiendront du 29 au 30 septembre. C'est sur cette commune que commence dans les Alpes de Haute-Provence la grande « Draille des troupeaux d'Arles ».

Les 15 étapes bas-alpines du GR[®]69 vous invitent à « faire la Route » à la découverte des paysages façonnés par le pastoralisme, des patrimoines, des produits et des métiers de la transhumance d'hier et d'aujourd'hui. Elles vous permettront de découvrir des lieux emblématiques tels que le plateau de Valensole ou encore les vallées de la Blanche et de l'Ubaye.

La diversité du parcours permet de choisir ses étapes en fonction de ses capacités et de ses envies.

Venez donc parcourir ce nouveau sentier, découvrir les richesses paysagères, culturelles et patrimoniales du département et ainsi mieux comprendre les activités liées à l'élevage².



1 L'itinéraire dans sa globalité franco-italienne (520 km, 33 étapes) sera entièrement balisé au printemps 2022.

2 Le projet se veut exemplaire en matière de partage de l'espace. Des actions de sensibilisation seront organisées pour que tourisme et pastoralisme cohabitent sereinement et se respectent.



Ces agents qui font notre département

Portrait de Yann Dedonder

Chaque jour, des centaines de femmes et d'hommes œuvrent pour faire de notre département un territoire d'exception. Dans ce numéro, nous vous présentons Yann Dedonder, archéologue et topographe au Service départemental d'archéologie (SDA).

« Je travaille pour le SDA depuis 2011.

Avant, j'étais médiateur scientifique au musée de Quinson, mais à la base, j'avais fait des études d'archéologie. J'ai intégré le SDA quand il a débuté son activité en 2011. Comme il fallait un topographe, j'ai fait une formation et j'ai pris le poste.

« Mon métier consiste à faire les relevés GPS et les plans de nos opérations.

C'est indispensable parce qu'on doit garder une trace de tous les endroits où on a fouillé et éventuellement découvert des structures.

Une fois que j'ai fait ces relevés, je traite les données avec des logiciels

de DAO (dessin assisté par ordinateur) axés sur la topographie. Depuis quelques années, on utilise aussi la photogrammétrie, qui permet de reconstituer un modèle 3D des structures qu'on a mises au jour. Cette technique nous a été très utile à Digne, sur le chantier du gymnase Borrély.

« La topographie est mon activité principale, mais de temps en temps je fais encore le travail de technicien, qui consiste à fouiller, laver le matériel découvert, l'inventorier, le stocker...

« Le rôle du SDA est de faire des diagnostics d'archéologie préventive sur les terrains où il y a des projets de bâti, pour vérifier s'il y a des vestiges qui nécessitent une fouille. On creuse des tranchées, on fait des prospections et on rédige un rapport. Ensuite, c'est le Service régional d'archéologie (SRA) qui décide si on doit ou non organiser une fouille. Si c'est le cas, celle-ci est soumise à un marché public auquel le SDA peut participer, mais aussi des entreprises privées, l'INRAP, voire d'autres collectivités.

« Notre travail n'est pas toujours bien perçu parce que nos interven-

tions peuvent parfois ralentir les projets de construction. **Cependant, c'est une obligation légale et nous étudions un patrimoine commun à tous.** L'avantage d'un service départemental comme le nôtre est de travailler localement et d'être très réactif.

« Les avantages de ce métier, c'est qu'on fait un travail qu'on aime et qu'on est dehors une bonne partie de l'année. Comme on bouge beaucoup, on est toujours dans des coins super. **Enfin, on est fonctionnaires, donc on est au service des habitants.** Les inconvénients, c'est que c'est un boulot qui nous use physiquement. Parfois, on ressent aussi de la frustration, parce qu'on découvre des choses qui ne seront pas fouillées. On aimerait souvent pouvoir faire plus. »

Pour en savoir davantage,

retrouvez le SDA sur <https://sda04.hypotheses.org/>
Retrouvez également le portrait de Jenny Sélègue, responsable d'opération au SDA, sur 04 TV - La chaîne du Département des Alpes de Haute-Provence sur www.youtube.com



Voirie : point sur les gros chantiers

© CD04

RD900A - Travaux de confortement des talus sur la route entre Barles et Esclangon.

La Rochaille (Val d'Oronaye)

Depuis le 19 avril, d'importants travaux de sécurisation ont débuté sur le site de La Rochaille, sur la RD900, entre La Condamine-Châtelard et Val d'Oronaye. Le but est de sécuriser cet axe routier avec, notamment, la mise en place de filets métalliques pour prévenir les chutes de pierres. Plusieurs phases de restriction de la circulation sont à prévoir :

- **Jusqu'au 28 mai** : du lundi au jeudi, coupure totale de la circulation de 8 h 30 à 10 h, de 10 h 30 à 12 h, de 13 h 30 à 15 h et de 15 h 30 à 17 h ; circulation par alternat entre ces périodes et normale de 17 h 30 à 7 h 30. Le vendredi, coupure totale de la circulation de 8 h 30 à 10 h et de 10 h 30 à 12 h ; circulation par alternat entre ces périodes et normale à partir de 12 h.

- **Du 28 mai au 27 août** : circulation par alternat (avec possibles coupures de 20 minutes) de 7 h 30 à 17 h 30 du lundi au jeudi et de 7 h 30 à 12 h le vendredi. Circulation normale en dehors de ces horaires.

- **Du 30 août au 17 septembre** : cf. période du 19 avril au 28 mai.
- **Du 20 septembre jusqu'à l'interruption hivernale** : cf. période du 28 mai au 27 août.

Méolans-Revel

Soyez vigilants ! Des tirs de mine sont prévus sur la RD900 (entre Le Lauzet-Ubaye et Méolans Revel) le 31 mai. La circulation sera totalement interrompue à tous les véhicules de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Barles

Suite à un glissement de terrain dû aux crues de fin 2019, la RD900A entre Barles et Esclangon nécessite d'importants travaux de confortement des talus pour sécuriser la route. La première phase a eu lieu en août 2020, la seconde à l'automne suivant. **Après une trêve hivernale, ce chantier a repris le 22 mars et durera jusqu'au 7 juin.** La circulation est coupée de 8 h à 18 h du lundi au jeudi et de 8 h à 12 h le vendredi. Un alternat a été mis en place pour permettre le passage des véhi-

cules en dehors de ces horaires. L'accès à Barles demeure possible par le col du Labouret, via la commune de Verdaches.

Allos

Dès septembre, le Département débutera la construction d'un nouveau viaduc sur le ravin de Montgros, situé sur la RD908, entre Allos et La Foux d'Allos. En effet, le pont actuel, très étroit, s'insère dans un paysage escarpé qui limite considérablement le croisement des véhicules et empêche le passage des poids lourds supérieurs à 19 tonnes à partir d'un certain point.

Différents travaux ont été réalisés depuis 2015 afin de reconstruire les ouvrages hydrauliques dégradés sur les murs de soutènement situés à l'aval du pont actuel. Outre la réalisation du viaduc de Montgros, qui demeure l'opération la plus conséquente, différents travaux de calibrage de la chaussée et de reprise des ouvrages hydrauliques restent à réaliser pour finaliser la remise en état de la RD908.

RD900 - Travaux de sécurisation de La Rochaille.



© CD04



Pour vous tenir informés
de l'état des routes départementales,
rendez-vous sur www.inforoute04.fr



2021 : Un nouveau plan de relance pour soutenir l'activité touristique

Après une année 2020 qui a fait voler en éclats un grand nombre de certitudes en matière de consommation touristique, les acteurs du secteur ont dû faire preuve d'une incroyable faculté d'adaptation.

Dans ce contexte, l'Agence de Développement (AD 04) se mobilise plus que jamais à leurs côtés, ainsi que ses partenaires : le CRT Sud, les offices de tourisme, les représentants des entreprises (UMIH, FHPA, Gites de France) et la CCIT 04 (Chambre de Commerce et d'Industrie). Leurs actions sont soutenues par la Région et le Département. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de préserver les 7 millions de nuitées qui sont réalisées en moyenne dans les Alpes de Haute-Provence entre juin et septembre !



Campagne #OnaTousBesoinDuSud, #OnaTousBesoinDesAlpesdeHauteProvence !

Une campagne collective engageante va être déployée prochainement. **Elle s'adressera en priorité au touriste français en mal d'évasion et se propose de l'accompagner à chaque étape de son parcours d'achat...** autant d'objectifs de premier plan pour renforcer la notoriété, la visibilité et le « besoin irrésistible » de séjourner dans les Alpes de Haute-Provence !

Cette campagne inclura des contenus inspirants qui feront la part belle à la grande diversité de séjours et d'activités qu'offrent nos territoires, à nos filières d'excellence et à nos professionnels rassemblés autour d'un réseau de supporters.

En pratique, ce plan d'actions sera articulé autour d'une campagne cross-media¹ image et notoriété comprenant :

- des spots sur les radios et les chaînes télévisées nationales et régionales ;
- un partenariat exceptionnel avec Le Monde ;



- du sponsoring social-media² ;
- une campagne de conversion et de stimulation de la consommation ;
- une opération de marketing territorial.

Cette dernière s'appuiera sur l'accueil de quatre influenceurs qui, du printemps à l'automne, viendront à plusieurs reprises couvrir nos différents territoires.

Conjointement avec la CCIT 04, l'AD 04 a également lancé depuis fin avril une opération d'image et de notoriété, avec la livraison de sacs à pain aux couleurs des Alpes de Haute-Provence dans toutes les boulangeries du département. Cette opération sera répétée auprès des restaurateurs, qui se verront doter de sets de table pour accompagner leur réouverture.

Enfin, une page dédiée sur le site de l'AD 04 (www.alpes-haute-provence.com) accueillera toutes les actions de la campagne afin de faciliter la conversion de ces actions en séjours touristiques. Elle mettra en avant différents sites et lieux d'accueil, ainsi que des idées de séjours et des produits touristiques avec des liens directs vers les offres des prestataires.

¹ Une **campagne cross-media** est une pratique de communication visant à associer plusieurs types de médias : articles de presse, spots télé et radio, affichages...

² Le **sponsoring social-media** consiste à diffuser un contenu publicitaire sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, Instagram...

* Ce billet a été rédigé par l'équipe de l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence.

Les Archives départementales racontent...

Un réchauffement climatique en 1925 ?

La fonte des glaciers de l'Ubaye

En ce dimanche chômé du 27 septembre 1925, les nouvelles ont de quoi inquiéter les lecteurs du *Journal de Barcelonnette* !

Ce quotidien, qui se désigne comme « *organe républicain de l'arrondissement* », titre en une sur la politique du gouvernement au Maroc - où le maréchal Pétain a préparé l'offensive - et sur la question des dettes auprès des États-Unis, la France s'étant fortement endettée durant la Grande Guerre. Ces deux sujets agitent la classe politique. Mais il en est un troisième aussi grave, posé en page deux par l'hebdomadaire : « **Les glaciers de la vallée vont-ils disparaître ?** »

Le spécialiste - non cité - sollicité pour y répondre formule une double observation. Tout d'abord, c'est « le groupe glaciaire le

plus méridional de la chaîne des Alpes françaises » ; ensuite, et c'est le plus grave, il est depuis longtemps en voie de régression. Or, insiste le journal dominical, « *il faut songer, en présence de la pénurie de combustibles minéraux, à maintenir autant que possible l'intégrité de notre réserve de houille blanche* », soit, en remplacement du charbon, l'eau des glaciers qui alimente l'Ubaye. La réserve s'épuise.

En effet, le spécialiste compare l'étendue des glaciers tels qu'ils sont dessinés sur la carte d'état-major de 1854 et leur situation en 1925. Au milieu du XIX^e siècle, les glaciers occupent encore les ravins de Marinette, de Chillol et de Chouvet ; ils forment aussi un éventail autour de l'aiguille du Chambeyron. Ils couvrent au total une surface de 184 hectares. Or, en 1925, le glacier de Marinette est passé d'un bloc de 111 hectares en 1854 à deux flaques ridicules de 12 et 36 hectares ; plus encore, celui de Chouvet, de 43 à 9. **Pire, le glacier de Chillol a disparu !**

Les causes ? Moins de neige en hiver, d'un mètre trente quatre en 1905 à cinquante neuf centimètres à Barcelonnette ; de trois mètres à Serrennes à un mètre soixante et un. Leur rétrécissement ne se réduit pas à des étés plus chauds, mais aussi à des hivers moins neigeux.

Il y a encore des raisons esthétiques - et touristiques - de se désespérer, car, est-il écrit, ces glaciers, « *c'est une féerie de les voir... étinceler aux premières lueurs du soleil levant, alors que le fond des vallons est encore plongé dans une lueur bleuâtre et qu'on entend au loin tinter les clochettes des "floucas"* ».

Et le journal de conclure, après ces considérations paysagères : « Souhaitons que les glaciers de la Vallée cessent de ressembler à la peau de chagrin ».



Source : Le Journal de Barcelonnette, dimanche 27 septembre 1925.

* Ce billet a été rédigé par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales.



Majorité départementale

Les 20 et 27 juin prochains, chacune et chacun d'entre vous sera appelé à voter pour vos nouveaux représentants au sein du Conseil départemental.

Ces élections sont primordiales, car elles influencent largement le quotidien des Bas-Alpins.

En effet, le Département est le garant des solidarités humaine et territoriale.

La première de ses missions concerne la solidarité à l'égard de ceux qui, de façon durable ou ponctuelle, traversent des difficultés (personnes âgées, en situation de handicap, enfants et adultes vulnérables, personnes précaires...).

Le Département intervient aussi pour les collégiens, car c'est la collectivité responsable des collèges (bâtiments, équipements sportifs et numériques...) et de la restauration scolaire.

Ensuite, il agit pour garantir la sécurité et le confort des automobilistes parce qu'il est chargé de la gestion et de l'entretien des routes et des ouvrages d'art de son réseau.

Outre ces trois grandes compétences, le Département est également engagé en faveur de la culture et du patrimoine, du développement durable, de l'agriculture, du sport...

C'est un échelon essentiel de la vie politique locale qui mérite votre attention et votre intérêt.

*Jean-Christophe Petrigny,
pour la majorité départementale*

Groupe Territoire démocratique social et européen

LA COVID AURA-T-ELLE RAISON DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DE NOTRE PAYS ?

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, nous sommes en attente de la décision du gouvernement quant au déroulement des élections régionales et départementales en juin ou octobre prochain.

Nous en sommes à nous demander quelle urgence l'emportera. Urgence sanitaire ou urgence démocratique ?

Une majorité des maires de notre département, environ 70 % si l'on en croit les réponses des maires, sont plutôt pour un report à l'automne, ayant gardé un mauvais souvenir des conditions dans lesquelles se sont déroulées les municipales, les autres 30 % préféreraient que les échéances restent telles que décidées en janvier dernier soit en juin !

Nous nous plierons bien évidemment à la décision du gouvernement et nos communes rurales montreront une fois de plus qu'elles savent s'adapter aux pires situations.

Quant aux candidats, en cas de maintien des élections en juin, il leur faudra faire preuve de beaucoup d'imagination pour mener à bien une campagne avec distanciation. Quid de la campagne de proximité.

*Evelyne Faure, Patricia Granet, Alberte Vallée, Khaled Benferhat, Serge Carel, Claude Fiaert et Jean-Yves Roux
Pour le groupe « Territoire démocratique social et européen »*

Indépendants

AU REVOIR

Après presque 40 années de mandats électifs successifs consacrés à la commune de Malijai, à la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que 3 mandats au service du canton des Mées puis d'Oraison, j'ai eu la chance de pouvoir contribuer en toute humilité mais toujours avec la même passion au mieux-vivre de nos concitoyens. Avec le temps les choses ont évolué ; tout d'abord la loi dite Notre nous a interdit d'intervenir dans nos domaines régaliens d'avenir des plus sensibles ; puis beaucoup d'entre nous ont perçu les modifications de nos cantons comme une véritable aberration lourde de conséquences. Enfin les nouvelles directives gouvernementales modifiant nos ressources nous mettent sous tutelle pour l'élaboration de nos budgets futurs.

Au cours de ma vie d'élu j'ai eu la faiblesse avérée de rester attaché à des hommes et à des valeurs qui je le crains ne sont plus de saison aujourd'hui.

Alors les forces de la raison me conduisent à prendre le recul propice à l'éclosion d'une nouvelle moisson de femmes et d'hommes éprise de la même volonté et du même amour pour notre département qui se lève, s'engage, et réalise ce grand œuvre gagnant pour notre jeunesse afin qu'elle s'épanouisse et demeure au pays.

Voilà, je n'oublie pas l'essentiel. J'ai eu pendant toutes ces années le rare privilège de jouir de votre confiance et de votre amitié. J'en mesure aujourd'hui toute l'essence ; aussi je vous adresse ma gratitude fraternelle.

ET MERCI EN ATTENDANT*

*Vieille formule bas-alpine

Serge Sardella, Guylaine Lefebvre



Tourisme équestre

Un diagnostic pour remettre la filière en selle

Activité historique dans les Alpes de Haute-Provence, le tourisme équestre a été l'un des premiers sports de nature à s'organiser pour travailler sur le territoire départemental. Les itinéraires équestres phares du département sont la Route du Hussard (devenue Chevauchées en Haute-Provence Luberon), le Tour des Monges, les Tours du Verdon et La Route Napoléon à Cheval, premier Grand Itinéraire Équestre labellisé au niveau national. Un diagnostic commandé par le Département doit dresser un état des lieux de l'offre locale et mettre en réseau tous les acteurs afin de trouver des convergences et de stimuler le travail commun autour de nouveaux projets.

Menée dans le cadre du programme européen Interreg ALCOTRA PITEM MITO, cette étude doit répondre à ces questions :

- Le tourisme équestre peut-il et veut-il accroître son développement de manière organisée et coordonnée ? Comment l'aider ?
- Les itinéraires sont-ils accessibles à cheval, entretenus et balisés ?
- Les hébergements sont-ils suffisants, bien répartis et équipés pour l'accueil des cavaliers ?
- Quelles sont les prestations de randonnées des centres équestres, mais aussi leur connaissance et leur usage des parcours promus ?

- Quelle offre pour attirer les cavaliers indépendants sur notre territoire ?

L'itinéraire pédestre du GR®69 La Routo® sera aussi étudié pour identifier les tronçons potentiellement adaptés à la pratique équestre.

Un état des lieux de l'offre finalisé malgré la situation sanitaire

Les trois consultants retenus pour réaliser cette étude ont commencé à travailler début juillet 2020. Malgré la crise sanitaire, le souhait de respecter le travail des professionnels occupés en saison et l'impossibilité de se réunir en nombre, les entretiens ont pu avoir lieu en automne/hiver. Ainsi, l'analyse de l'offre et de la gouvernance des acteurs s'est poursuivie ce printemps. Ce travail a notamment permis de faire le point sur les hébergements, leur capacité à accueillir le public équestre et les travaux à prévoir sur les sentiers. L'offre et le rôle des centres équestres en matière de tourisme et de randonnée ont aussi été identifiés.

Une gouvernance à éprouver et une expérience à transférer

Toutes les propositions et pistes d'actions retenues par cette étude seront présentées aux acteurs du tourisme à l'occasion des Assises nationales des randonnées et des activités de pleine nature qui se tiendront à

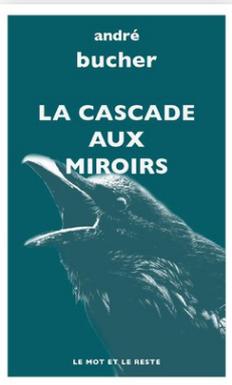
Gréoux-les-Bains. La méthodologie de ce diagnostic et les pistes d'actions proposées seront expérimentées dans les Alpes de Haute-Provence et observées avec attention par d'autres destinations également en réflexion sur cette thématique.

Les Alpes de Haute-Provence, ce sont :

- **991 km de sentiers** inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée pour la pratique équestre ;
- **4 itinéraires équestres** tracés et promus par des cartoguides ;
- **56 hébergements** autour de ces itinéraires, dont **41** avec un potentiel d'accueil pour la clientèle équestre ;
- **56 centres équestres** sur le territoire, dont **31** proposant des activités de tourisme équestre.

Pour aller plus loin :

- sur l'offre équestre bas-alpine : www.tourisme-alpes-haute-provence.com
- les Assises nationales des randonnées et activités de pleine nature : www.idealco.fr



La cascade aux miroirs

André Bucher

Le Mot et le Reste

www.lemotetlereste.com

Autrefois, Sam Démon vivait avec sa mère Élise au bord d'une étrange cascade entourée de miroirs, dans la vallée du Jabron, mais c'était avant l'incendie qui a éclaté en 2002, aux abords de la ferme maternelle. Sur un coup de tête, Sam a usurpé l'identité d'un ornithologue qu'il venait d'échouer à sauver, croyant embarquer pour une vie nouvelle. Cependant, son existence se révèle bientôt fantomatique, hantée par les délires d'Élise, créature à l'amour tentaculaire.

176 pages - 8,90 €



Alpes de Haute-Provence - 100 lieux pour les curieux

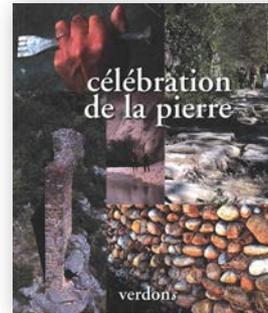
Bénédicte de la Guérivière

Éditions Bonneton

www.editions-bonneton.com

Sites à l'architecture insolite voire extraordinaire, curiosités naturelles, boutiques et ateliers aux créations originales, activités et hébergements atypiques... Dans ce guide superbement illustré par plus de 300 photos des Alpes de Haute-Provence, Bénédicte de la Guérivière invite les curieux de notre département et d'ailleurs à découvrir ou redécouvrir 100 lieux qui méritent qu'on s'y attarde !

128 pages - 15,50 €



Célébration de la pierre - Verdon #63

www.pays-et-gens-du-verdon.fr

verdon-abonnement@laposte.net

Dans ce 63^e numéro, la revue *Verdon* vous propose de célébrer la pierre sous toutes ses formes. Composante essentielle des paysages bas-alpins et de son patrimoine bâti, elle est présente partout et pourtant souvent oubliée. Premier matériau de construction, première arme, elle était là au tout début et résistera au chaos.

120 pages - 15 €

Pour plus d'informations sur ces ouvrages, prenez contact avec votre libraire.



RECETTE de l'UPC*

Iskander de bœuf

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 500 g de bourguignon.
- 1 gousse d'ail, 1 oignon.
- 1 poivron rouge.
- 1 cuillère à soupe de cumin.
- ½ l de bouillon de bœuf.
- ½ l de sauce tomate.
- 1 cuillère à soupe de farine.
- 250 g de fromage blanc.
- 1 grosse cuillère à soupe de concentré de tomates.
- Huile d'olive.
- Sel, poivre.

© Xavier Delcroix



Recette :

Émincez l'ail et l'oignon et coupez le bourguignon en cubes. Faites-les revenir dans l'huile d'olive avec le cumin. Salez et poivrez. Quand la viande est bien revenue, ajoutez le poivron coupé en morceaux. Singez et ajoutez le concentré de tomates et le bouillon de bœuf. À mi-évaporation, ajoutez la sauce tomate. Laissez mijoter une petite heure à feu doux. Quand le bœuf est cuit, ajoutez le fromage blanc.

Voici le menu israélien servi aux collégiens le 18 mars :

- **Entrée** : assortiment de blinis, houmous, purée d'olives noires et vertes, falafels.
- **Plats** : poulet aux épices ou iskander de bœuf.
- **Accompagnement** : chakchouka israélienne.
- **Dessert** : salade de fruits orientaux.

* Retrouvez tous les menus servis aux collégiens, des recettes, la présentation de nos producteurs locaux et de l'Unité de Préparation Culinaire (UPC) sur www.keskonmange04.fr

RANDO

-ALPES-HAUTE-PROVENCE.fr

Vos plus belles randonnées en 1 clic
sur www.rando-alpes-haute-provence.fr



**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT



Découvrez l'application sur :

